

ECLATS DE VERRE

NUMÉRO 27 - MAI 2016

Revue des Généalogies des Familles Verrières



genverre
GÉNÉALOGIE DES VERRIERS D'EUROPE

Sommaire

Charleroi - Actes de baptêmes et de décès du XVIII ^e siècle relatifs à la famille DESANDROUIN Par Frédéric GOBBE.....	4	Pierre SIMON, vitrier à Reims, au XVIII ^e siècle Par Carole ANDREANI.....	26
Un registre d'ouvriers verriers à Jumet en 1776 Par Ghislaine VANDERICK.....	6	Les tribulations d'une famille verrière, les WEIBLE, en Europe et aux États-Unis au XIX ^e siècle Par Evelyne PY.....	37
Passeports des verriers de la Franche-Comté vers Rive-de-Gier (Loire) Par Guy-Jean MICHEL.....	8	La verrerie à l'italienne dans le contexte du marché parisien entre 1550 et 1665 (1 ^{ère} partie) Par Benoît PAINCHART et Christiane GUYOMAR.....	41
Masnières, généalogies verrières (suite), lettres G-J Par Jean DOFFE.....	10	Louis Alexandre VIMONT (1794- ?), maître de verreries normand. Par Alain MÉNIL avec la collaboration de Pierre BOUTTE.....	56
Un exemple migratoire international, les verriers RUBISCHUNG et ROBICHON Par Alexander ROTH - Traduction Luc STENGER.....	14		

Le Bureau de l'Association

Présidente d'honneur : Marie-Claire CHRISTOPHE-STENGER

Président d'honneur : Hubert GERARDIN

Membres du bureau élus à l'AG 2016

Membre Honoris Causa :	Laura BOZZAY
Présidente :	Christiane GUYOMAR
Président-adjoint :	Michel MASSON
Trésorière :	Françoise GÉRARDIN
Secrétaire :	Francine SOMMER
Secrétaire-adjointe :	Pascale CAZAUX
Gestionnaire de la VER	Geneviève LORDEZ
Soutien à l'organisation générale :	Jean-Jacques LANNOIS
Modérateur du groupe de discussion :	Olivier RAEIS
Correspondants	
Espagne :	Josù ARAMBERRI
Italie :	Guido GRENNI
GENVITRUM (Espagne) :	Antonio BOURGON
Concepteur de la revue :	Alain MÉNIL

Comité de Lecture

Coordinateur :	Benoît PAINCHART
Membres :	Pascale CAZAUX, Michel MASSON, Olivier RAEIS, Joëlle RASPILAIRE, Francine SOMMER, Anne-Marie TIRAND-CUNY

Bases de données

BVE – Base des Verriers d'Europe :	Christiane GUYOMAR
VER – Base des Verriers d'Europe Reliés :	Geneviève LORDEZ
BDV – Base Des Verreries :	Michel MASSON

Webmestre

Pascal PARISSET

« Éclats de Verre » -ISSN 1777-1056

est une publication de « GenVerrE – Généalogie des Verriers d'Europe »

Directeur de la Publication : Christiane GUYOMAR

Conception : Alain MÉNIL

La rédaction n'est pas responsable des textes, illustrations et photos qui lui sont fournis par les auteurs. La reproduction totale ou partielle des articles publiés dans Éclats de Verre est interdite, sauf accord écrit du Directeur de publication. Sauf accords particuliers, les manuscrits, photos et dessins adressés à la rédaction, publiés ou non, ne sont ni rendus ni renvoyés.

Édité par « GenVerrE – Généalogie des Verriers d'Europe » - 2, rue des Lilas, 57400 Sarrebourg
(Association loi 1908 inscrite au TGI de Sarrebourg)
<http://www.genverre.com>

Bibliothèque chez la trésorière - 2, rue des Lilas, 57400 Sarrebourg - ffg76@hotmail.fr

Adresse de correspondance pour la rédaction : Alain MÉNIL - 3 bis, Impasse Montbarbet - 72000 Le Mans - contact@verre-glass.com

Coordinateur du comité de lecture : Benoît PAINCHART - Avenue J.-G. Van Goolen, 54 - B 1200 Woluwe-Saint-Lambert - nebaeneg@yahoo.fr

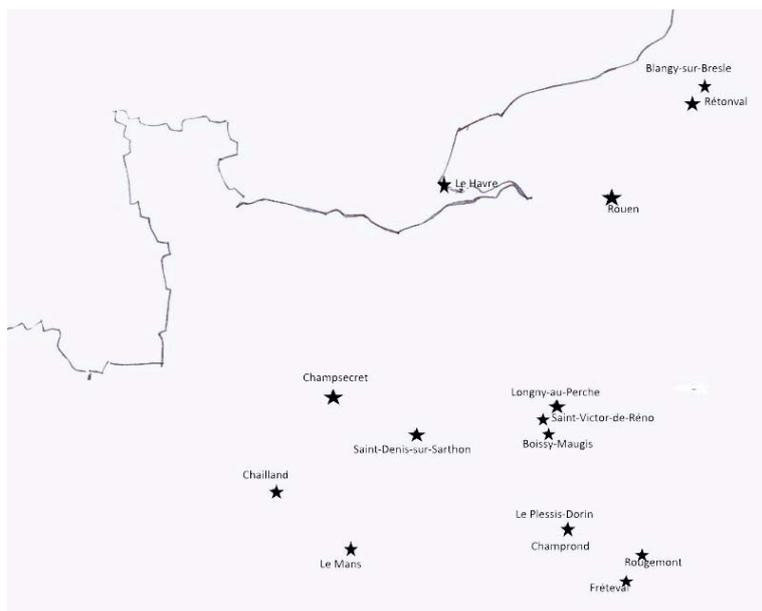
Tirage : 250 exemplaires - Prochain numéro : novembre 2016.

Quatrième de couverture : « La visitation de la Vierge », chef d'œuvre de corporation des vitriers rémois réalisé en 1640 par le maître-vitrier Pierre SIMON. Ce panneau de verre décoré à l'émail s'inspire de la gravure La vie de la Vierge, la Visitation, d'Albrecht DURER, publié en 1511, coll. privée".

Louis Alexandre VIMONT (1794- ?), maître de verreries normand.

Par Alain MÉNIL avec la collaboration de Pierre BOUTTE

Dans les verreries de Maine et Perche, la tourmente révolutionnaire chasse la plupart des gentilshommes-verriers qui les dirigeaient. Ils sont alors remplacés par des opportunistes associés assez rapidement à quelques bourgeois avisés qui leur succéderont, plaçant à la tête de leurs nouveaux groupes industriels, leur réseau familial : c'est le cas par exemple d'Auguste Ambroise BOURGEOIS¹, ancien maître-verrier venant de Retonval pour les verreries du Belloy, de Marchainville, de la Cellerie et de Lhome-Chamondot, toutes situées dans l'Orne à la lisière de l'Eure, et de Louis Alexandre VIMONT, pour certaines verreries normandes, et pour celles du Maine et du Perche-Gouet : la Pierre en Coudrecieux, Le Chesne-Bidault au Plessis-Dorin et Rougemont en Saint-Jean-Froidmantel. Formé par les maîtres de forges de Normandie et du Maine, Louis Alexandre VIMONT, après avoir continué le métier, constitua en le transposant au monde verrier, un empire industriel en pratiquant concentration, fusions, rationalisation.



Lieux de préégrinations des Vimont

Les VIMONT étaient des forgerons implantés depuis la fin du XVII^e siècle, à Saint-Denis-sur-Sarthon, où existait une forge composée d'un haut fourneau, une affinerie et une fenderie, couplée en 1789 avec le haut fourneau de la Bataille. En suivant la "route terrestre du fer normand" de l'époque, ils se sont installés à Chailland (Mayenne) où l'on trouve la trace de trois oncles de Louis Alexandre dont Jacques qui avait épousé une fille de Louis BERIER, maître de forges² à Halouze, et Champsecret (Orne) où un quatrième, Pierre, marteleur³ à Chailland s'y installa. Le cahier de doléances de La Sauvagère⁴ est instructif et révèle que les citoyens ont « demandé une grande route d'Alençon à La Ferté-Macé par Ciral et Lignéres, de La Ferté-Macé à Vire par La Sauvagère, La Ferrière et Tinchebray et de là dans le Cotentin, route très utile et très nécessaire... Cette route est d'autant plus désirable qu'il se fait un grand commerce à Canisy, Granville et les fers des forges de Saint-Denis près Alençon, la Roche Mabilbe, La Gaudinière, Carouges, Cossé, Rânes, le Champ de la Pierre, Bagnoles, La Sauvagère, Champsecret, Varenne, Halouze ».

Jean François Alexandre VIMONT (°23 février 1753 Saint-Denis-sur-Sarthon, + 09 mai 1839 Coudrecieux), épousa Marguerite Jeanne PRUDHOMME, le 23 avril 1774. La jeune épouse qui n'avait que seize ans, était issue d'une très ancienne famille de forgerons qui prospéra dans la Charrie puis dans l'actuelle Mayenne et l'Eure. Les naissances des deux premières filles du couple attestent l'activité du père à

Champrond (Sarthe) où il était marteleur et chauffeur⁵ aux forges jusqu'en 1778 ; il quitta assez vite Champrond et poursuivit son activité aux grosses forges de la Frette à Saint-Victor-de-Réno (Orne) ; en furent témoins les naissances de deux autres filles en 1778 et 1781. Vient ensuite un trou de 10 ans dans les naissances du couple dont on ne sait ce qu'il devint pendant ce temps. Mais deux naissances à Longny-au-Perche : Jacques François, le 24 mars 1791, qui deviendra maître de la verrerie de Rougemont (Loir-et-Cher) puis fabricant de verreries (1835), et Louis Alexandre, le 18 ventôse an II à la forge de Beaumont⁶, incitent à supposer que le couple revint dans la région prendre la direction de cette exploitation. Toutefois au mariage de son fils Louis Alexandre, il est mentionné commis aux forges habitant Champrond ; on peut alors penser qu'il avait quitté la vie active. Le VAILLANT de la FIEFFE⁷ précise que, né à Longny-au-Perche en 1794⁸, Louis Alexandre VIMONT, "après avoir fréquenté l'école primaire du chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mortagne et avoir été mis en pension d'abord à Boissis-

Maugis, puis à Bellou-sur-Huisne, fut admis, à 13 ans, en qualité de commis aux forges de Vibraye (Sarthe) administrées par son père". Comme les verriers, les métallurgistes exerçaient leur métier en passant un bail avec un maître de forge comme s'il s'agissait d'une ferme, d'une métairie ou d'un moulin. Aussi appelées forges de Vibraye car appartenant à la famille propriétaire de la forêt de Vibraye toute proche, les forges de Champrond furent créées par Jacques HURAUULT, marquis de Vibraye qui souhaitait valoriser le bois et le minerai de fer présents dans sa forêt⁹.

De 1807 à 1814, Louis Alexandre apprend les rouages du métier, accumulant ainsi une riche expérience pratique. En 1814, alors qu'il est âgé de 20 ans, il succède à son père dans la direction de cette usine métallurgique ; dès son installation, donnant un libre essor aux connaissances acquises en sept années, il essaya des aménagements et s'attacha à faire disparaître de nombreux abus.

De son union, le 04 août 1813 à Vibraye (Sarthe) avec Anne Jeanne Aimée NORRY, fille de Jean André NORRY, boulanger puis aubergiste de Vibraye et d'Anne VÉRITÉ¹⁰, il aura dix enfants. De ses six garçons, cinq deviendront maîtres de verrerie : Louis Aidemon dit Edmond, né le 15 octobre 1815 à Champrond, deviendra maître à la verrerie de Rougemont (Loir-et-Cher). François Adolphe dit Adolphe, né le 1^{er} mai 1817 à Champrond, sera également maître à la verrerie de Rougemont.

On ne sait ce qu'il advint de Constant Alexandre, né le 02 mai 1819 à Champrond. Eugène sera maître à la verrerie de Rétonval (Seine-Maritime) ; Ferdinand, maître à la verrerie de Rétonval, et Léon, maître aux verreries du Val d'Aulnoy, de Rétonval et du Landel, toutes verreries normandes.

Vraisemblablement après 1819, il quitte Vibraye pour aller à la verrerie de Rougemont (Loir-et-Cher) ; et sous la direction de son frère, il y apprend à faire les pots et les fours¹¹. Mais, c'est en Normandie que Louis Alexandre VIMONT sera le plus actif en tant que capitaine d'industrie capitaliste. À la veille de la Révolution française, plusieurs verreries fonctionnent dans la vallée de la Bresle : Varimpré, Courval, la Grande Vallée, de Rétonval, la petite et la grande verrerie du Val d'Aulnoy, Romesnil, Sainte-Catherine et celle du Cornet.

Le 15 octobre 1800, Antoine Thomas de CAQUERAY de Grand-Val louait un herbage avec la halle à Monsieur LEVARLET, faïencier à Paris, avec obligation d'y installer une « petite verrerie », la verrerie de Retonval¹², ce qui fut fait, mais sans que l'on eut aucune autorisation gouvernementale ; aussi avait-il été stipulé que le bail serait résilié si la verrerie était supprimée. Certainement à cette époque, la verrerie a changé de place. Le mauvais état des affaires de Monsieur de Grand-Val empirant, en novembre 1801, la verrerie de Rétonval sise, dit le contrat, au lieu dénommé couramment « la vieille verrerie », fut vendue à Pierre SOULLEZ, qui la fera exploiter par Nicolas LEVARLET. En 1808, elle employait cent ouvriers de tout genre et produisait de la "verroterie ou petits verres, vases d'apothicairerie". Elle fonctionnera sans permission de 1800 à 1821. Cela ne l'empêchera pas de fournir, en 1817, un service de cristal à la duchesse douairière d'Orléans. Le 18 février 1824, Pierre SOULET décède ; ses héritiers vendent alors la verrerie de Rétonval et ses dépendances à Nicolas François LEVARLET, propriétaire et maître de la verrerie du Val d'Aulnoy. Il la loue ensuite à Messieurs Philippe-Guillaume et Victor HÉMERY, père et fils, qui l'exploiteront jusqu'en 1848.

En 1826, Louis Alexandre VIMONT prend l'exploitation de la verrerie du Val d'Aulnoy¹³ sise en Saint-Riquier-en-Rivière près de Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime), créée en 1816 par Nicolas François LEVARLET, et l'administre pendant trente-six ans, en ayant fait son acquisition le 05 novembre 1834. À Saint-Riquier, on fabrique alors récipients à boire, carafes, encriers, lampes, cloches à salade, ventouses, pots à sangsues, tout menus objets qualifiés de "verroterie et bimbeloterie"¹⁴ tandis que, dans les "Grandes Verreries", est surtout usiné et soufflé le verre à vitre, dit "normand", fort réputé. Le VAILLANT de la FIEFFE¹⁵ rapporte ses innovations techniques : doublement des places, récupération de la chaleur pour sécher le bois de chauffage par exemple.

En 1833, alors maître de verrerie au Val d'Aulnoy, il fait l'acquisition de la verrerie du Caule¹⁶ (Seine-Maritime), créée par Alexandre Xavier CARBONNIER. Il l'exploite de 1833 à 1844, date à laquelle il la revend, ne pouvant plus se procurer le combustible nécessaire au bon fonctionnement de la verrerie. Voici ce que publiait La Revue de Rouen et de Normandie, en 1850¹⁷ : "Rieux avait aussi une verrerie qui fut supprimée vers 1810. En 1823, M. d'Anglesqueville¹⁸, ayant obtenu une vente dans la forêt d'Eu, rétablit une fabrique de bouteilles, qui ne fonctionna que pendant quelques années. Enfin, il y a une vingtaine d'années, la halle de la verrerie fut achetée par M. Carbonnier, pour être rétablie au Caule. Cette verrerie a cessé d'être en activité depuis sept ou huit ans, et vient d'être vendue, à condition qu'on ne la rétablira pas".

Le 05 novembre 1834, et suivant contrat passé devant le notaire de Foucarmont, la verrerie de Retonval est vendue par son propriétaire, M. LEVARLET déjà cité, à Louis Alexandre VIMONT, qui, par le même

contrat, fait l'acquisition de la verrerie du Val d'Aulnoy. La verrerie est exploitée conjointement par le père et deux de ses fils, Léon et Ferdinand jusqu'en 1854, et après un chômage de quatre ans, l'exploitation est remise en activité par VIMONT père et Léon VIMONT ; quelques mois plus tard, celui-ci s'étant allé exploiter la verrerie du Landel¹⁹ au nom de son frère aîné Edmond, c'est Eugène, un autre fils qui la dirigera jusqu'en mai 1866.

Le frère de Louis Alexandre VIMONT, qui lui avait appris le métier de verrier, fut commis en 1817, puis maître de la verrerie de Rougemont en Saint-Jean-Froidmentel (Loir-et-Cher), et à son mariage, fabricant de verreries à Coudrecieux. À cette époque, la verrerie de Rougemont est dirigée par un dénommé GUÉROULT, maître de 1802 à 1808²⁰.

À propos des emplois à Rougemont en Saint-Jean-Froidmentel, et de leur origine, les archives de Blois nous renseignent utilement ; nous en extrayons l'échange suivant, entre le préfet du département de Loir-et-Cher s'étant rendu sur place à la demande du ministre de l'Intérieur, le 1^{er} messidor An XII, et Monsieur GUÉROULT :

- « Quel est le nombre des ouvriers de votre verrerie ? Un contremaitre, un commis, quatre ouvriers chefs, quatre souffleurs, quatre batteurs de cannes, deux grands tiseurs, deux petits, un fondeur, un culotteur, un salinier, un emballeur, deux laveurs de verre, deux scieurs de bois, quatre casseurs de bois, trois voituriers pour l'importation des matières premières et l'exportation des objets manufacturés.
- D'où proviennent les ouvriers de votre verrerie ? Les ouvriers verriers sortent de La Pierre, de celle de Montmirail, du Gros-Caillou²¹ et de Neuilly. Ces ouvriers sont venus librement. Plusieurs y avaient déjà travaillé ».²²

Où étaient écoulés les produits de Rougemont ? Le même rapport nous fournit quelques indications intéressantes :

- « Combien avez-vous de pots et de fours ? Quatre pots et un four ; le nombre en sera augmenté.
- Quelles sont les espèces de verre que vous fabriquez ? Toutes les espèces, excepté les verres à vitre, à glace, à bouteilles.
- Où débitez-vous vos produits ? À Châteaudun, Chartres, Blois, Vendôme, Orléans ».

Le même rapport, relatif au passage concernant la consommation de bois, fournit une explication plausible à disparition des forêts :

- « Dans quelles forêts prenez-vous la consommation en bois de votre verrerie ? Dans les forêts de Fréteval et de Marchenoir.
- Combien d'hectares de chaque espèce de bois contiennent ces forêts ? La forêt de Marchenoir contient 3.523,26 arpents de taillis et 840 arpents de futaies ; La forêt de Fréteval, 3.979 arpents de taillis et 871,84 arpents de futaies.
- Combien y coupe-t-on de bois par an ? L'aménagement est fait à 35 ans, de sorte qu'on y coupe par an la trente-cinquième partie des taillis.
- Où se font les ventes ? C'est à Vendôme, à Cloyes, et même à Châteaudun que se vend la forêt de Fréteval ; celle de Marchenoir se vend à Mer, Meung et Beaugency.
- Quelles sont les parties de ces bois avec lesquels vous alimentez la verrerie ? Avec les bois qui croissent sous la futaie.
- Combien de cordes de bois consomme votre verrerie ? Environ 600 cordes de 8 pieds sur 4, et le bois de 5 pieds de long.
- À combien se monte le prix de vente annuel de ces deux forêts ? Celle de Fréteval s'est faite en l'An XI au prix de 87.000 francs, celle de Marchenoir, à 129.000 francs. Il se vend à peu près les mêmes quantités de bois chaque année. Il reste encore beaucoup de bois

de l'An XII à vendre ce qui prouve que la concurrence n'est pas extrême ».

Ainsi, les verreries de la région étaient des fabriques de menu verre, pour lesquelles la direction n'était jamais confiée à un gentilhomme verrier. La Pierre, Le Chesne-Bidault et Rougemont étaient bien concurrentes dans leur production. À en juger par les extraits précédents c'est plutôt à travers l'exploitation des forêts qu'on peut probablement se rendre compte de l'importance de la concurrence plus que par un examen des productions verrières. Les formulations employées étaient fort peu différentes d'un établissement à un autre ce qui rend délicat des attributions possibles.

Le 25 novembre 1835, Jacques François VIMONT épousa au Mans, Anne Adélaïde Suzanne HATON de LA GOUPILLIERE ; Louis Alexandre était présent ainsi que Charles René Auguste BESSIRARD, fabricant de verreries à Rougemont. La période révolutionnaire passée, les entrepreneurs générateurs des dynasties industrielles prirent le pas. Ainsi, messieurs BESSIRARD-LATOUCHE²³, nouveau propriétaire du château de Rougemont qui possédait les forges de Fréteval²⁴ et de Courcelles, ainsi que la verrerie de Mauvoisin, en forêt de Fréteval, et Louis Alexandre VIMONT exploient ensemble les verreries de La Pierre, du Chesne-Bidault et Rougemont. "Une verrerie avait été établie depuis très longtemps dans la forêt de Fréteval ; les travaux de cette verrerie ayant cessé par la mort du dernier propriétaire, le citoyen BUSSON-CHALLOIR²⁵ a continué cet établissement vers la fin de l'An VIII, et pour plus de facilités, il en a transporté le siège à Rougemont, auprès de la grande route de Vendôme à Châteaudun, mais toujours sur les rains de la forêt de Fréteval. Ses affaires étant dès lors très dérangées, il n'a pas réussi dans cette entreprise et il a été forcé de l'abandonner le 10 Ventôse An XI. Le citoyen BESSIRARD-LATOUCHE s'est rendu adjudicataire il y a à peu près un an de la partie du château de Rougemont où la verrerie était établie²⁶. Nous nous sommes réunis pour continuer l'exploitation de cette verrerie et depuis le 14 Nivôse, elle est en pleine activité"²⁷. Jacques François VIMONT s'installe à la verrerie de la Pierre entre 1835 et 1837, date de naissance de son premier enfant²⁸. Il y exercera jusqu'à sa mort, le 22 juin 1843 à Coudrecieux. Il fut également maire du village de Coudrecieux d'octobre 1837 à son décès auquel est présent son frère qui demeure à l'époque à Saint-Riquier-en-Rivière²⁹, donc probablement à la verrerie du Val d'Aulnoy. Dès 1836, l'exploitation est assurée par M. POCHET-DEROUCHE jusqu'en 1855³⁰. Jean Baptiste Prosper POCHET-DEROUCHE (1794-1881), plus connu comme un bibliophile et collectionneur éminent, avait un certain nombre d'atouts : en 1780, Pierre DEROUCHE avait fondé un atelier de faïence à Paris, qui devint plus tard un haut-lieu de la ville pour les peintres sur porcelaine. POCHET-DEROUCHE³¹ est dans les années 1830, l'un des principaux producteurs de porcelaine peinte et articles de luxe en verre, à Paris. POCHET-DEROUCHE devint le distributeur parisien pour la verrerie du Courval implantée depuis 1623 dans la forêt d'Eu. Cette même verrerie, en 1853, réalisera une prouesse technique en fabriquant le fameux flacon de « l'eau de Cologne Impériale » dont GUERLAIN obtint la licence auprès de l'empereur Napoléon III. Peut-être est-ce là l'origine de la fabrication de flacons à parfums sur le site de La Pierre ? Après 1855, c'est un des fils de Louis Alexandre VIMONT qui reprendra le bail d'exploitation jusque dans les années 1870 où la verrerie sera occupée par les prussiens.

En 1836, il demande l'autorisation d'établir à Foucarmont³² (Seine-Maritime), sur une propriété lui appartenant, une usine destinée à la fabrication du verre neuf, comme au Caule. Ce projet n'aboutit pas, l'administration de l'époque ne lui ayant pas garanti l'approvisionnement en combustible.

Le 26 janvier 1841, monsieur GORGEU de GIRANCOURT, maître de verrerie aux Essarts-Varimpré, vend la verrerie de la Grande Vallée³³, à Louis Alexandre VIMONT, associé pour l'heure à M. de GIRANCOURT fils. Celle-ci fut fondée par un gentilhomme-verrier originaire du Languedoc, Henri de VIRGILLE, venu s'établir en Normandie au cours du XVII^e siècle, dans la suite des d'AZEMAR installés à Rouen (il apparaît comme ouvrier à la verrerie de Saint-Sever, en 1631 et 1632), Pour la transformation de ses produits en gobeletterie et service de table, les associés font appel à de la main-d'œuvre d'une verrerie des environs de Bar-sur-Aube qui cessait de travailler³⁴. Louis Alexandre VIMONT la revendra en 1845 à son associé.

Louis Alexandre VIMONT a été déclaré en état de faillite aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Neufchâtel en date du 06 mai 1867 ; par ce jugement, M. Eugène BRICHET, avoué près le tribunal civil de Neufchâtel fut nommé syndic provisoire de cette faillite, puis syndic définitif lors d'un second jugement. À la lecture du cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication des biens meubles et immeubles dépendant de la communauté de biens entre les époux VIMONT, on apprend que Constant VIMONT n'avait pas de résidence connue en France et sa famille était sans nouvelles de lui depuis plusieurs années³⁵. Le 11 octobre 1867, par licitation, Léon VIMONT se rend adjudicataire de la verrerie du Val d'Aulnoy qu'il dirige déjà depuis la mi-mars 1862, tandis qu'Eugène acquiert la manufacture de Retonval.

Anne Jeanne Aimée NORRY était décédée rentière à son domicile le 06 décembre 1866 à Foucarmont à l'âge de 72 ans³⁶. Quant au décès de son mari Louis Alexandre VIMONT, il n'a pas été possible de l'identifier malgré d'importantes recherches entreprises. Sur son activité en Normandie, Le VAILLANT de la FIEFFE conclut : "M. VIMONT est incontestablement l'un des maîtres de verreries de l'ancien comté d'Eu qui ont le plus contribué à augmenter le bien-être de cette contrée".

Notes et bibliographie

1. CAILLY C., formation et fragilité d'une bourgeoisie verrière dans le Perche au XIX^e siècle : la famille BOURGEOIS (1822-1888), Bull. soc. Hist. et Archéol. de l'Orne, t.CXV, n° 1,1996, pp. 15-40 ; BOURGEOIS J., L'activité verrière de la famille BOURGEOIS, EDV n° 21, pp.13-20.
2. LA FONTAINE A., Louis BERRYER, maître de forges à Halouze, in Le Pays Bas-Normand, 1909 / n° 2 (n° 6) p. 119-142. Pour le mariage de Jacques VIMONT, voir les archives en ligne de la Mayenne, Chailland BMS 1774-1780 - E dépôt 34/E19 (vue 28 / 176).
3. Le marteleur était celui qui manœuvre le marteau d'une forge. Pouvant peser par exemple 1.200 livres comme celui de Cormorin (Vibraye 72) et généralement actionné par la force hydraulique, le marteau, en retombant frappait, sur une enclume, le métal à transformer.
4. PORCHET G., Les doléances du Bocage en 1789 : La Coulonche, La Sauvagère, in Le Pays Bas-Normand, 1938 / n° 1 (n° 62), p. 26-34.
5. À partir de 1680, c'est un ouvrier qui fait chauffer la forge et en ravive le feu, le chauffeur, d'après Littré, est celui qui entretient le feu d'une forge. Chauffeur est un substantif masculin récent, lié à l'apparition de la machine à vapeur. À partir de 1834, il s'agit alors d'un aide-conducteur de train qui a en charge la chaudière de la machine à vapeur.
6. Voici ce qu'en mentionnait en 1837 l'annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie : La grosse forge de Beaumont produit par an cinq cents milliers de fer, et la petite forge de la Renaudière cent milliers. Ce fer est grainu, convient pour la taillanderie et pour bandages de roues, et s'emploie dans tous les environs. Ces forges s'approvisionnent de minerais à trois lieues, de charbons, à des distances plus ou moins rapprochées et jusqu'à sept lieues. Les charbons qu'on y brûle sont en essence de tremble et de chêne, de saule et de bouleau. Les charbons de bouleau sont prélevés pour la fabrication du fer. Le cours d'eau qui alimente ces usines a peu varié pendant ces cinq dernières années.
7. Le VAILLANT de la FIEFFE O., Les verreries de Normandie, Rouen, 1873, réimpression 1971.

8. 18 ventôse an II. Voir archives de l'Orne en ligne : Longny-au-Perche, REGISTRE D'ETAT CIVIL, NMD + T 3NUMECEC230/3E2_230_8 1793-An V vues 42-43.
9. J.-F. BELHOSTE, La Métallurgie du Maine : De l'âge du fer au milieu du XXe siècle, Cahiers du Patrimoine, Centre des monuments nationaux 2003.
10. Arch. dép. Sarthe, Vibraye M 1813-1826 Cote 5Mi 410_15 - Vue 34
11. O. Le VAILLANT de la FIEFFE op.cit., p.227
12. Liste des propriétaires successifs de la verrerie de Retonval, de 1495 à 1972 :
- | propriétaires successifs | Date de jouissance |
|--|---------------------------|
| Guillaume de CAQUERAY | 1495 |
| Robert de CAQUERAY, Sr de Folleville | 1566 |
| Antoine de CAQUERAY, Sr de Folleville | 1658 |
| François de CAQUERAY, Sr de Folleville / |) 1676 |
| François de BONGARD d'Aspremont |) |
| Antoine Nicolas de CAQUERAY de Grand-Val | 1781 |
| Antoine Thomas de CAQUERAY de Grand-Val | - 13 brumaire an X |
| Pierre SOULLEZ | 13 brumaire an X-9.9.1824 |
| Nicolas François LEVARLET | 9.9.1824-5.11.1834 |
| Louis Alexandre VIMONT | 5.11.1834-4.9.1867 |
| François Nicolas AUGER | 4.9.1867-13.5.1904 |
| Elphège Abraham DUMONT | 13.5.1904-3.9.1919 |
| Charles Marcel DUMONT | 1919-1949 |
| Consorts DUMONT | 1949-1959 |
| BONNEVAL & GRUET | 1951-1954 |
| Alain & Henri DESJONQUÈRES | 1954-1962 |
| Raymond GUIGNARD | 1962-1972 |
| Pierre COURTE | 1972- |
13. Cette verrerie ne disposait pas du droit d'affouage. Le droit d'affouage remonte au Moyen Âge et donne le droit aux habitants d'une commune de prélever du bois pour leur propre chauffage dans la forêt communale. Un droit aujourd'hui soumis à la décision du conseil municipal qui établit la liste des habitants pouvant prétendre au droit d'affouage, « par tête » ou « par foyer ». Strictement encadrée, la coupe d'affouage est traitée avec un agent de l'Office national des forêts (ONF) et contre versement généralement d'une taxe à la commune (bien inférieur au prix du bois de chauffage auprès d'un fournisseur !). L'affouagiste a également un devoir : celui de contribuer à la gestion du patrimoine forestier et préserver, par exemple, la diversité des espèces présentes. La fin de l'Ancien Régime est marquée par le déclin des forêts, réduite par la demande d'une population plus nombreuse et plus exigeante, les défrichements, les besoins des armées, de la marine et des industries. Les cahiers de doléances regorgent de réclamations sur la rareté et la cherté du bois. Le rôle de la forêt est considérable pour les paysans sous l'Ancien Régime, avec divers droits d'usage, soumis aux usages locaux : droits d'affouage, de marronage, de ramassage du miel ou des fruits sauvages, de pâturage pour les porcs (glandée) pour les bêtes à laine ou pour le gros bétail (pacage), de l'herbe sous futaie, de chasse aux animaux nuisibles ou aux oiseaux de passage.
14. Revue de Rouen et de la Normandie, Volume 1850, pp 618 & 619
15. Le VAILLANT de la FIEFFE O., op. cit. p. 227
16. Le VAILLANT de la FIEFFE O. op.cit., p. 184 et 224
17. Revue de Rouen et de Normandie (Société des émules, Rouen), Volume 18, 1850, page 587
DECORDE J.-E., Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy, Derache, 1850, page 223
18. Il s'agit vraisemblablement de Marie-Louis COTTON d'ANGLESQUEVILLE, marié le 17 mai 1813 à Beauvoir-en-Lyons (76), avec Françoise-Sophie de CACQUERAY de SAINT-MANDÉ
19. Le VAILLANT de la FIEFFE O. op.cit., p. 53
20. Non identifié. A été trouvé un Jean François GUÉROULT, commis en verrerie, né le 02 pluviôse an IV (Arch. dép. Seine-Maritime, Criquebeuf-en-Caux, 4E 02565 - 1794/09/22 - 1796/09/21 - vue 61) à Criquebeuf-en-Caux et demeurant au Plessis-Dorin, y épouse le 16 mai 1821 (Arch. dép. Loir-et-Cher, Plessis-Dorin le (Commune de). - 5MI177/R4, vue 419), Marine BUTARD, née le 20 floréal An X (Arch. dép. Loir-et-Cher, Plessis-Dorin le (Commune de). - 5MI177/R3, vue 475), et y demeurant, fille de Laurent BUTARD et de Louise TROCHU. Mais, ce qui nous surprend est que le père dudit Jean-François, Bernard GUÉROULT, originaire de Criquebeuf-en-Caux, décédé le 12 janvier 1819 (Arch. dép. Seine-Maritime, Criquebeuf-en-Caux, 4E 8194 - 1818 - 1819 - vue 50), y vécut toute sa vie, cordonnier de son état.
21. Les BUTARD et les TROCHU fournirent de nombreux ouvriers verriers. Il ne doit pas être confondu avec Bernard GUÉROULT, directeur de la verrerie lors du recensement de 1851 et qui était alors âgé de 52 ans.
21. Le Gros-Caillou était le nom d'une manufacture parisienne de verrerie, active à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle. La manufacture du Gros-Caillou, installée non loin des rives de Seine, et active dans la période 1795-1800, rivalisa un temps avec le Creusot, dans la fabrication de cristaux à l'anglaise, verres filigranés et camées sulfures avec notamment le portrait de VOLTAIRE. Le 26 mai 1797, un cristallier parisien, Robert Bray O'REUILLEY, passait devant maître HUGUET, notaire à Paris, un acte par lequel il proposait "d'établir sur les bords de l'Oise, une manufacture de poterie dites terres anglaises et de verrerie". Il vend sa manufacture de cristaux établie au Gros-Caillou à Paris et porte son choix sur la ville de Creil. Ceci donnera naissance à la manufacture porcelainière de Creil. Un verrier dénommé BOILEAU prendra sa suite.
22. Arch. dép. Loir-et-Cher, Blois, reproduit par VIAUD D., Verreries et verriers en Vendômois, mémoire ronéotypé, IUFM Blois, 1979.
23. Charles BESSIRARD ou BESSIRARD-LATOUCHE était fils de négociants, les BESSIRARD de la TOUCHE, issus de Charles BESSIRARD, sieur de la Touche. Charles René Auguste BESSIRARD de la TOUCHE né le 08 mai 1789, propriétaire du château de Rougemont, fut maire de Saint-Jean-Froidmentel. De sa nièce, Marie BESSIRARD de la TOUCHE, née le 29-06-1843 à Orléans (45), morte le 11-05-1870 à Paris (7ème), descendra Henry MILLON de MONTHERLANT, né le 20-04-1895 à Paris (7ème), mort le 21-09-1972 à Paris, (7ème), homme de lettres, membre de l'Académie française.
24. LÉGER Chr., Les forges de Fréteval en Vendômois, Cahiers Percherons, n° 165 & 166 (2006/1 et 2).
25. Michel BUSSON dit BUSSON-CHALLOIR, graveur, maître de verrerie à Aubigny-sur-Nère (1776), puis à La Brulonnerie (1777), fut capitaine de la garde nationale, maître de la verrerie de Rougemont ; il était l'un des fils de Mathurin BUSSON (1720-1780), maître des verreries de La Pierre en Coudrecieux (72) et du Chesne-Bidault au Plessis-Dorin (41), célébré par Daphné du MAURIER.
D. du MAURIER, Les souffleurs de verre, Phébus, 1998 ;
H. NÉANT, Métiers oubliés ou disparus, enquêtes dans le Perche vendômois, 1ère série 1974 ;
HALL A., Au pays des souffleurs de verre, Editions du Cherche-Lune, 2010.
26. SAINT-VENANT (de) R., Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme, 3ème édition, 1983.
Voir aussi Christian LEGER, note 22.
27. Arch. dép. Loir-et-Cher, Blois 8M25, Lettre Vimont (18 Floréal an XII).
28. Jean François Georges VIMONT, né le 06 juillet 1837 à Coudrecieux exerça le métier de viticulteur dans la Marne, et à ce titre, fut le premier en Champagne, à préconiser le greffage des vignes françaises sur pied-mère américain, afin de lutter contre le phylloxéra.
29. La mention de Saint-Isquié est une transcription phonétique erronée de Saint-Riquier [-en-Rivière].
30. MALCOR B., les verreries du Chesne-Bidault et de la Pierre, Cahiers Percherons, n° 178, 2009, pp. 5-41.
31. La société POCHET, hériitière de la verrerie du Courval et de POCHET-DEROUCHE, spécialiste du flaconnage pour l'industrie du parfum, emploie actuellement plus de 2.500 personnes sur ses sites français et nord-américain.
32. Le VAILLANT de la FIEFFE O. op.cit., p.226.
33. Le VAILLANT de la FIEFFE O. op.cit., p.200.
34. Il s'agit vraisemblablement de la verrerie de Fère-en-tardenois.
35. Communication de Pierre BOUTTE.
36. Arch. dép. Seine-Maritime, Fourcarmont 1866 (3E 00999) vues 11 & 12.